



COMITÉ DE SKI DU MONT-BLANC

2 bis, rue Paul Guiton - 74000 ANNECY

☎ 04 50 23 30 88 Fax: 04 50 27 72 33

info@ski74.fr – www.ski74.fr

LE BUREAU TECHNIQUE REGIONAL : BTR

RAPPELS pour les organisateurs d'épreuves

Saison 2019/2020

- 1) En cas d'accident **obligation** du DT de remplir le « rapport d'accident ». **Conserver** un exemplaire. **Copie** au BTR pour une épreuve Régionale ou à la FFS pour une épreuve Nationale et cocher la case prévue à cet effet du dossier d'homologation de l'épreuve.
- 2) **Mettre à disposition** du DT le Rapport d'Homologation de la Piste.
- 3) **Privilégier** les inscriptions en ligne.
- 4) **Importer** les épreuves à préparer depuis le calendrier et vérifier la cohérence catégorie/code niveau de chaque codex.

<http://www.ffs.fr/pdf/reglements/REGALPIN/FFSreg-alp3b.pdf>

- 5) **Bien Respecter** l'éclatement des catégories pour le bon calcul de la pénalité.
- 6) **Bien respecter** le tableau des dénivelées et nombre de portes correspondant aux catégories.

<http://www.ffs.fr/pdf/reglements/REGALPIN/FFSreg-alp1e.pdf>

- 7) Si report d'épreuve : il est **impératif** de prévenir le DT de la nouvelle date (dès qu'elle est connue) pour lui faire confirmer (ou non) sa présence.

Novembre 2019